

Audit de la gestion des risques et des questions en suspens

Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication

L'essentiel en bref

L'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication (OFIT) – en tant que plus grand fournisseur de prestations informatiques de l'administration fédérale – est actuellement en pleine transformation. Il oriente ainsi ses processus et son organisation vers plus de flexibilité et d'agilité et s'adapte à un environnement en mutation. Son directeur pilote cette modernisation grâce à l'initiative de transformation Midar¹. Avec cette transformation, un accent particulier est mis sur la gestion des risques.

Le Contrôle fédéral des finances (CDF) a examiné la gestion des risques de l'OFIT ainsi que la gestion des risques et des questions en suspens résultant du transfert de tâches ou des changements de fonctions et de rôles dans le cadre de l'initiative de transformation Midar. L'audit a montré que l'OFIT gère activement les risques de transformation. En outre, la gestion des risques de l'OFIT est en cours de restructuration suite à la transformation. L'orientation choisie est pertinente et plausible.

Enfin, le CDF a vérifié si les recommandations émises lors de son précédent mandat « Audit de la plateforme de numérisation »² avaient été mises en œuvre. Actuellement, deux d'entre elles sont encore en suspens.

La gestion des risques Midar est en cours

La gestion des risques existante de l'OFIT porte sur les risques opérationnels. Elle présente des faiblesses du point de vue formel et actif. Il manque une surveillance consolidée et conséquente de l'ensemble des risques auxquels l'OFIT est confronté. Le compte rendu séparé sur les risques liés à Midar est aussi transmis directement à la direction de l'office. Il donne une bonne idée des risques découlant de la transformation en cours. À l'avenir, la gestion des risques spécifique à Midar sera intégrée dans la gestion des risques de l'OFIT.

Les questions en suspens en relation avec l'initiative de transformation Midar qui résultent des changements de tâches, de rôles ou de fonctions sont gérées de manière active et personnalisée. La procédure retenue est pertinente et plausible. La transformation a des conséquences directes sur la gestion de la continuité des activités (*business continuity management*) et sur la gestion de la continuité des services informatiques (*IT service continuity management*). Des travaux de mise à jour en suspens ont été identifiés. Le CDF attend que ces bases soient actualisées et que leur efficacité soit testée.

L'organisation de gestion des risques de l'OFIT est adaptée

Les risques doivent désormais être saisis et gérés à différents niveaux et faire l'objet de comptes rendus condensés à l'attention de la direction de l'OFIT. La périodicité des

¹ « Midar » signifie « changer » en romanche, une des langues nationales, cf. annexe 3, Glossaire.

² Le rapport d'audit PA 18532 est disponible sur le site Internet du CDF.

comptes rendus sera aussi adaptée au nouveau monde agile. Le CDF salue la voie empruntée. Il recommande de fixer une date pour la transformation de la gestion des risques de l'OFIT et de réaliser par la suite une étude séparée sur l'efficacité du nouveau système mis en place.

Texte original en allemand